



FORMATION EN PRÉSENTIEL

CONDUIRE UNE ACTION DE FORMATION EN PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES.

Dernière mise à jour le 09/09/2026.

OBJECTIF

Etre capable d'analyser la demande d'un bénéficiaire, être capable de conseiller le niveau d'habilitation électrique adéquat, être capable de concevoir, d'animer et d'évaluer une formation habilitation électrique.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Analyser les travaux et le contexte de l'entreprise
- Proposer la formation en adéquation avec les missions du travailleur
- Construire une séquence de formation
- Evaluer le comportement des apprenants face à un risque électrique
- Mettre en place des outils d'évaluation correspondant au degrés d'autonomie de l'intervenant
- Etre capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation; Etre capable de mettre en oeuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés ; Etre capable d'appliquer les conduite à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique ; Etre capable d'assurer la surveillance électrique d'opérations ; Etre capable d'identifier les différents opérations permettant la réalisation d'opérations en sécurité.



Tarif	2000 € HT par participant
Réf.	FO-HAB-ELEC
Contact	0950412583 contact@fipsformation.fr www.fipsformation.fr

PUBLIC CONCERNÉ

La certification s'adresse à des professionnels tels que des référents sécurité/prévention, animateurs QSE, responsables HSE, électriciens, techniciens polyvalents, responsables en sécurité qui seront amenés à réaliser des formations sur les risques électriques. La certification, valide les compétences acquises en matière de conception, animation et évaluation de formation en prévention des risques électriques. Modalités de vérification du pré requis : Le dossier de candidature et l'entretien de positionnement permettent de vérifier les prérequis. Candidat en situation de handicap : Tout candidat peut saisir le référent

PRÉ-REQUIS

- Avoir une compétence technique en électricité (exemple titre d'habilitation électrique)
- Etre titulaire d'un certificat ou une aptitude pédagogique
- La certification s'adresse à des professionnels tels que des référents sécurité/prévention, animateurs QSE, responsables HSE, électriciens, techniciens polyvalents, responsables en sécurité qui seront amenés à réaliser des formations sur les risques électriques. La certification, valide les compétences acquises en matière de conception, animation et évaluation de formation en



handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adapté.

prévention des risques électriques.

- Détenir une connaissance de base en prévention

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Voir les pré-requis

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Matériel de formation NFC 18-510

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Alternance de théorie et de pratique répartition sur 2 fois 4 jours.
Hors durée des épreuves certificatives.

TAUX D'OBTENTION

80%

SUITES DE PARCOURS

Membre du jury.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE DÉBOUCHÉS HANDICAP

Formation accessible aux PSH

Formateur en habilitation électrique.



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

56 heures / 8 jour(s)



PROGRAMME

- Construire des outils d'évaluation formative.
- Concevoir un scénario pédagogique sur les bases des normes NFC 18-510 et 18-550
- Utiliser des techniques de communication adaptées.
- Etablir un cahier des charges simplifié pour conseiller l'entreprise sur les habilitations adaptées.
- Mettre en œuvre une alternance de méthode pédagogique dans une séquence d'animation
- Prendre en compte les éléments de la norme dans ses formations.
- Animation de séquence sur les différents indices non électriciens, électriciens et batteries des véhicules.

LA FORMATION EST ORGANISEE EN 2X 4 JOURS UNE 9EME JOURNEE EST A PREVOIR POUR LE PASSAGE A L'EXAMEN.

LES PLUS

Seule formation de formateur reconnue par l'état dans le domaine de la prévention des risques électriques.

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur de formateur certifié	Animation d'une séquence de formation aux risques électriques, Entretien oral avec le jury sur ses connaissances techniques et sur la pédagogie., Réalisation d'un questionnaire portant sur la prévention des risques, les normes électriques et la pédagogie. 20 questions. Une note minimum de 14/20 est requise., Réaliser une analyse de l'entreprise afin de conseiller la formation aux risques électriques adaptée	Certificat de formateur en prévention des risques électriques